

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Mardi 11 Novembre 2025, à 19h30 **au bureau municipal situé au 2 Rue de l'école** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, la mairesse, Madame Dominik Michaud, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Yvan Proulx	(02)
	Régis Audet	(04)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent</u> :	François Binet	(03)
	Amélie Grenier Rouleau	(05)

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Dominik Michaud, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

104-11-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025**
- 3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
 - 3.2. Taxe à recevoir
 - 3.3. Signataires autorisés – institution bancaire
- 4. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1. Ajustement salaire employé # 57
 - 5.2. Représentant de la municipalité en l'absence du maire
 - 5.3. Pro-Maire
 - 5.4. Déplacement de la séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2025
- 6. **CORRESPONDANCE AVEC PRISES DE DÉCISIONS**
 - 6.1. Aide-Financière – Fondation Hospitalière d'Amos inc.
- 7. **CORRESPONDANCE SANS PRISES DE DÉCISIONS**
 - 7.1. Pont P-00157
- 8. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 9. **VARIA**
 - 9.1. Tirage Concours halloween
- 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

105-11-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} Octobre 2025 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Yvan Proulx
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 1^{er} Octobre 2025 soit accepté tel que rédiger.

106-11-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :
Comptes payés par paiement direct pour un total de 32 528.07\$
Comptes à payer avec les chèques # 148 à 167 pour un total de 77 051.04\$

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

107-11-2025

TAXE À RECEVOIR

CONSIDÉRANT QUE la liste des immeubles qui présentent un retard de taxes a été présentée au conseil;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité envoie par courrier recommandé, un avis aux propriétaires d'immeubles ayant un solde de plus de 500\$ et ceux ayant 2 ans et plus de retard, afin de les aviser que les taxes devront être acquittées avant le 15 Janvier 2026 sinon les procédures de vente d'immeuble pour non-paiement de taxes seront entreprises.

108-11-2025

SIGNATAIRE AUTORISÉS – INSTITUTION BANCAIRE

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées auprès de la Caisse Populaire Desjardins Amos afin d'autoriser les signataires;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Yvan Proulx

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise les seules personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques et autres effets pour la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, pour les comptes détenus à la Caisse Populaire Desjardins d'Amos à compter du 11 novembre 2025 :

Madame Dominik Michaud, mairesse

Monsieur Michel Rivard, pro-maire

CONJOINTEMENT AVEC :

Madame Sandra Boutin, Directrice Générale & Greffière-Trésorière

QUE ces personnes puissent également, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements d'emprunts et aux garanties de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, pour tous les comptes détenus à la Caisse Populaire Desjardins d'Amos;

QUE Monsieur Pascal Rheault soit retiré de la liste des signataires.

QUE la présente résolution abroge toutes les autres résolutions adoptées à ce sujet.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Aucun suivi

109-11-2025

AJUSTEMENT SALAIRE EMPLOYÉ #57

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

D'ENTÉRINER la décision de procéder à l'ajustement du salaire de l'employés #57 et ce à compter du 17 août 2025.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent madame la mairesse, Dominik Michaud et madame Sandra Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait à l'ajustement du salaire de l'employés #57.

110-11-2025

REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ EN L'ABSENCE DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacances de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Yvan Proulx

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville nomme Michel Rivard à titre de substitut au conseil de la MRC d'Abitibi.

111-11-2025

PRO-MAIRE

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : Yvan Proulx
Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité nomme Michel Rivard conseiller au siège # 01 à titre de maire suppléant pour la période du 11 novembre 2025 jusqu’à la fin de son mandat.

112-11-2025

DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

CONSIDÉRANT la nécessité de déplacer la séance ordinaire du conseil municipal prévue initialement le 1^{er} décembre 2025 à 19h30;

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l’unanimité

QUE la séance du conseil municipal prévue le 1^{er} décembre 2025 soit déplacée et reportée au 8 décembre 2025 à 19h30.

113-11-2025

AIDE-FINANCIÈRE – FONDATION HOSPITALIÈRE D’AMOS

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité remette une aide financière de 100\$ à la fondation hospitalière d’Amos.

PONT P-00157

EXPÉDITEUR : Ministère des Transports et de la Mobilité durable (Luc Adam)

DATE : 14 Octobre 2025

OBJET : M. Adam informe la municipalité qu’étant donné que les travaux sont plus long que prévu sur leur chantier à Val d’Or et qu’ils seront trop tard dans la saison pour le type de travaux qu’ils ont à faire sur le pont P-00157, les travaux sont reporter à l’an prochain et ils seront priorisé en 2026. Leur objectif est de faire les travaux dès le mois d’Avril 2026.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

TIRAGE CONCOURS D’HALLOWEEN

Le ou la gagnant (e) pour les 0 à 5 ans est Timothé Mercier

Le ou la gagnant (e) pour les 6 à 12 ans est Laurie Boilard

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

114-11-2025

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l’unanimité que la présente séance soit, levée à 20h20.

Adopté à l’unanimité;

Dominik Michaud, mairesse

Sandra Boutin, Greffière-Trésorière

Je, Dominik Michaud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.